Le Corbusier au colloque de Bruxelles de 1936

Autor(en): **Mueller, Marcel D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **60 (1987)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-128788

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Monsieur Lucius Burckhardt
Sociologue
Bâle

Cher Monsieur,

Permettez-moi d'apporter une réplique à votre lettre du 23 février me faisant part de votre choix de ne pas participer à la rédaction du Cahier de l'ASPAN – SO consacré à « Le Corbusier, urbaniste et aménagiste ».

Je ne suis pas certain que la lecture du seul cahier consacré aux transports urbains reflète de manière exhaustive le « style » de notre revue. Croyez bien que l'esprit qui règne autour de notre table de rédaction tient précisément à dépasser l'opinion officielle (terme qui reste par ailleurs à définir) et à présenter un large éventail des opinions autour d'un sujet, seraient-elles même marginales ou provocantes. Nous avons saisi depuis fort longtemps que l'intérêt de nos lecteurs est d'autant plus fort lorsque nous leur présentons des opinions contradictoires; tout l'enjeu réside précisément dans la difficulté à trouver des correspondants ayant la pertinence – et le courage – d'affirmer leur opinion, cela bien entendu dans les limites définies par le principe constitutionnel de la liberté de la presse.

Les buts de l'ASPAN reposent sur les efforts d'économiser le sol en Suisse; nos dernières actions – par exemple pour promouvoir un habitat groupé – n'ont que faire de l'académisme et des craintes de violer les intérêts du bâtiment; les efforts du Comité central tendant à la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire aspirent à obtenir une gestion plus équitable du sol, notamment par une nouvelle estimation de la valeur vénale des terrains légalisés en zone à bâtir.

J'espère, par ces quelques arguments, avoir apporté quelques éclaircissements sur les buts que nous poursuivons à travers nos publications.

J'espère aussi avoir pu remettre en question votre volonté de ne pas participer au cahier consacré à Le Corbusier. Aussi, je suis convaincu que votre opinion sur ce sujet saura « remuer » nos lecteurs et leur donnera l'occasion de réfléchir sur les idées reçues à propos de « Le Corbusier, urbaniste et aménagiste ».

Veuillez croire, cher Monsieur, que nos colonnes vous sont toujours ouvertes et que nous considérons avec plaisir votre éventuelle participation à cette publication; la verve de votre lettre du 23 février n'en fait qu'augurer la qualité.

En attendant de vous lire, recevez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Michel Jaques

TÉMOIGNAGE

LE CORBUSIER AU COLLOQUE DE BRUXELLES DE 1936

Témoignage d'un participant au Congrès de 1986

M. Marcel Müller a travaillé comme architecte à Bruxelles. Il a ainsi eu l'occasion d'entendre Le Corbusier s'exprimer sur « la maison minimum » et le colloque de 1936. Il nous livre ici son témoignage.

La rédaction

Vers le milieu des années 30, les architectes engagés dans la voie du fonctionnalisme envisagèrent d'organiser un colloque européen, au cours duquel serait débattu un problème pratique: la conception de l'appartement minimum pour la classe moyenne. Il s'agissait de concevoir un type d'appartement qui soit adapté aux conditions de l'époque et qui impliquaient pour cette catégorie sociale la disparition de la domesticité. Le problème posé consistait à démontrer qu'avec une surface réduite, il serait possible de répondre aux besoins d'une vie confortable.

Bruxelles fut choisi comme siège du colloque, non par hasard, mais bien pour la raison que cette ville avait joué un rôle déterminant dans l'évolution de l'architecture moderne. En effet, on sait que s'y fonda dans les années 80 du siècle précédent le mouvement de l'*Art nouveau*. Un des principaux

animateurs de cette tendance qui rompait en visière avec le classicisme était le jeune architecte Victor Horta. On connaît ses idées novatrices dans la conception du plan, l'emploi des matériaux nouveaux comme le fer et le verre. C'est également de Bruxelles que partit Henry Van de Velde pour Weimar où il joua le rôle que l'on sait dans l'évolution de l'architecture moderne en Allemagne. Son influence sera déterminante après la guerre de 1914–1918 dans le développement de La Cambre.

Le colloque tint ses assises au Palais des Beaux-Arts – œuvre de Victor Horta – réunissant des architectes venant de pays où l'architecture moderne avait pris pied. On y vit un Karl Moser qui avait été un des premiers architectes de Suisse à s'engager dans le mouvement du Jugendstil et qui enseignait à l'Ecole polytechnique de Zurich. S'y trouvait également Victor Bourgeois, professeur à La Cambre. On ne peut manquer de citer un certain nombre d'architectes allemands de renom. Mais le personnage dont la présence fit sensation était incontestablement *Le Corbusier.*

Il figurait parmi les orateurs inscrits et développa l'idée d'un plan dont le parti répondait à ses idées de la composition libre et apportait une solution au problème posé. C'est l'antithèse du plan classique qui vise surtout la présentation, mais il a la vertu de fonctionner dans le sens souhaité. Une disposition judicieuse devait faciliter le travail de la maîtresse de maison. Son plan occupait une surface de 90 m².

L'intervention de Le Corbusier fut parmi celles qui retint le plus l'attention en raison de l'originalité de ses suggestions.

Marcel D. Mueller, architecte

LA FONDATION LE CORBUSIER À PARIS

La Fondation Le Corbusier est installée dans les villas Jeanneret et La Roche au 8–10 square du Docteur-Blanche, à Paris, dans le XVIe arrondissement. Créée par Le Corbusier lui-même, il lui a légué l'ensemble de ses biens.

Le Corbusier avait conçu cet ensemble formé de deux maisons adjacentes, la villa Jeanneret et la villa La Roche, en 1923. C'est là que la fondation s'installe, suite à la donation de ces deux maisons par leur propriétaire.

La villa Jeanneret est occupée par les locaux de travail de la fondation, la bibliothèque et les dépôts. La maison La Roche est ouverte aux visiteurs; on peut y acheter les œuvres de Le Corbusier ainsi que des reproductions de ses lithographies, dessins et autres documents le concernant.

L'œuvre de Le Corbusier, abondante et diverse, est ici regroupée et conservée de façon complète et représentative.

La Fondation Le Corbusier a répertorié plus de 32 000 plans originaux, conservés sur microfilms et fichés. La liste par projet, par pays et par catégorie est disponible à la bibliothèque. On peut avoir un aperçu préliminaire de l'ensemble de ces plans en consultant «Le Corbusier Archives», en 32 volumes, des éditions Garland à New York.

En complément, la fondation garde en dépôt un ensemble de maquettes de travail sur les projets d'architecture et d'urbanisme. En ce qui concerne l'art plastique, la fondation possède un grand nombre de toiles de Le Corbusier lui-même, notamment de la période «Puriste 1918–1927», mais elle a également des œuvres faisant partie de la collection personnelle de Le Corbusier, comprenant des artistes tels que Léger et Baichaut. De nombreux dessins de voyage, études de tableaux, mines de plomb, gouaches et aquarelles sont répertoriés au fichier général.

Le Corbusier avait toujours sur lui un carnet de dessins, au format de poche, où il consignait croquis et pensées. L'ensemble de ces carnets a fait l'objet d'une publication intégrale en 4 volumes. Elle peut être consultée à la bibliothèque.

Le Corbusier a exécuté une centaine de gravures sur bois, d'eaux-fortes et de lithographies. Ces œuvres sont regroupées dans un portefeuille, toutes pouvant être examinées à la fondation.

Dans le «Poème de l'Endroit ou de l'Angle droit» composé en 1955, Le Corbusier a utilisé la lithographie pour exécuter le texte manuscrit et les 20 illustrations qui le composent.

Entre 1952 et 1965, Le Corbusier a réalisé, dans l'atelier Jean Martin à Luynes, des émaux dont ceux des portes d'entrée de la salle de l'Assemblée à Chandigarh et de la chapelle de Ronchamp. La fondation en possède quelques plaques.

La fondation possède également des cartons de tapisserie réalisées par Pierre Baudoin qui fut le principal collaborateur dans ce domaine.

Les tapisseries sont pour la plupart à Chandigarh, dans les salles du Capitol; la plus grande se trouve à Tokio, 230 m² pour les rideaux de scène du théâtre Buka Kaïkan.

La fondation possède la majeure partie des